

INFORMATION GENERALE

Bourse du Gouvernement Japonais pour l'année fiscale 2019 « Bourse pour les Enseignants »

La Section Culturelle de l'Ambassade du Japon en République Démocratique du Congo vous informe de l'ouverture des inscriptions au concours pour la Bourse du Gouvernement du Japon pour l'année fiscale 2019, intitulé « **Bourse pour les Enseignants** », pour la période allant **d'octobre 2019 à mars 2021** (la durée du cours préparatoire y compris).

Tous les candidats à la « Bourse pour les Enseignants » sont priés de lire attentivement les directives de l' « **Application Guidelines** » ci-attaché, tout en les respectant.

Les principaux critères sont :

- être bilingue (anglais - français)
- avoir la nationalité congolaise (de la République Démocratique du Congo ou de la République du Congo)
- être né(e) **le 2 avril 1984 ou après**
- être titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent reconnu ou être diplômé(e) d'une école de formation d'enseignants ;
- être actuellement enseignant(e) en République Démocratique du Congo ou en République du Congo dans une école de l'enseignement primaire, secondaire ou dans une école de formation d'enseignants ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en tant qu'enseignant(e) à la date du 1er octobre 2019 (les enseignant(e)s d'universités ne peuvent pas soumettre leurs candidatures) ;
- être en bonne santé physique et mentale pour suivre les cours dans une université ;

Les dossiers d'inscription de la « Bourse pour les Enseignants » se composent comme suit :

- 1) Application Form (à remplir en 2 exemplaires)
- 2) Placement Preference Application Form*
- 3) Recommendation Form
- 4) Diplôme de Licence et les relevés de notes de chaque année universitaire
- 5) Attestation de Service

* Placement Preference Application Form

Le programme d'études doit être choisi parmi ceux proposés par les différentes universités dans « Course Guide » (TEACHER TRAINING PROGRAM 2019) consultable sur le site web du MEXT (le Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie) à l'adresse ci-dessous :

http://www.mext.go.jp/component/a_menu/education/detail/_icsFiles/afieldfile/2018/12/10/1411364_10_1.pdf

Les dossiers d'inscription au concours de la « Bourse pour les Enseignants » sont déposés directement ou expédiés par voie postale à l'Ambassade du Japon en RDC **au plus tard le vendredi 25 janvier 2019**. L'envoi par e-mail ne sera pas accepté que pour les candidats de la République du Congo et ceux des provinces de la République Démocratique du Congo. (Les dossiers physiques leur seront demandés ultérieurement).

Pour plus d'informations, veuillez contacter la Section Culturelle de l'Ambassade du Japon en RDC ou redirigez-vous vers le lien ci-dessous :

http://www.studyjapan.go.jp/jp/smap_stopj-applications_teacher.html

Ambassade du Japon en RDC

- Adresse : 372, Avenue Colonel Mondjiba, Concession Immotex, Kinshasa/ Ngaliema
- B.P. 1810 KINSHASA
- TEL : +243 (0)81 555 4731-4
- E-mail: cultureambjp@ki.mofa.go.jp

NB : Horaire d'ouverture du lundi au vendredi : 07h30-12h30 13h30-16h15